

CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1985

CONCLUSIONS

Selon la tradition, et avant de déclarer close la Conférence des Ambassadeurs 1985, je vais vous présenter maintenant les conclusions que je tire de vos débats. Je le ferai dans l'ordre chronologique dans lequel vous avez abordé les diverses questions, sans chercher à grouper celles qui sont apparentées et lier les sujets les uns aux autres.

* *

*

Dans le débat qui a suivi le Tour d'horizon des problèmes mondiaux, nous avons constaté que l'accession d'une nouvelle équipe dirigeante au Kremlin, si elle représente en soi un tournant important, ne devrait toutefois pas, dans l'immédiat tout au moins, avoir une portée déterminante sur les relations Est-Ouest. Avant la tenue du 27e Congrès du PC soviétique en février 1986, de nombreuses questions restent à résoudre, comme le choix d'un successeur à M. Tikhonov pour la charge de Premier Ministre et la nature des relations entre la classe politique et l'armée. Il faut donc se garder de jugements trop hâtifs, aussi bien sur la politique intérieure de l'URSS que sur sa politique étrangère, dont les objectifs mondiaux n'ont pas fondamentalement changé.

D'ailleurs, dans les pays satellites de l'Union soviétique, où l'on suit évidemment les mutations au Kremlin avec énormément d'intérêt, on ne s'attend pas, semble-t-il, à de grands changements d'attitude de la part du "grand frère", mais bien plutôt à un certain durcissement, qui pourrait correspondre à un mouvement de retour à la discipline à l'intérieur même de l'URSS.

Si l'équipe mise en place par M. Gorbatchev semble manifester un intérêt accru pour l'Europe occidentale, les relations Est-Ouest sont restées figées ces derniers mois, notamment les nouvelles négociations sur le désarmement. Il faut donc, sans trop se faire d'illusions, espérer que la prochaine rencontre au sommet

entre MM. Gorbatchev et Reagan en novembre à Genève puisse, par son impact sur le plan psychologique, relancer l'ensemble du processus de négociations entre les deux superpuissances, tant sur le plan du désarmement que des divers foyers de crise.

Pour le moment, l'initiative américaine de défense stratégique (SDI), qui inquiète vivement les Soviétiques et devrait susciter ces prochains temps de leur part une action diplomatique soutenue, pose aux Etats-Unis et à l'Europe différents défis technologiques, stratégiques, financiers et économiques dont les implications sur les relations entre les Etats membres de l'OTAN sont encore difficiles à cerner.

Au moment où une campagne de propagande dirigée par l'Union soviétique à l'égard de l'Europe de l'ouest s'intensifie sous les allures d'une offensive de charme - ce n'est pas par hasard si M. Gorbatchev rencontrera M. Mitterrand avant M. Reagan -, il apparaît que le monde occidental n'a pas d'unité de doctrine, tant en ce qui concerne sa propre défense que sur les différents foyers de crise.

Oubliant pour quelque temps ses querelles internes habituelles, la Communauté économique européenne a pu gagner une nouvelle envergure politique avec l'intégration de l'Espagne et du Portugal. Son influence dans le monde n'en reste pas moins limitée et ses initiatives de politique étrangère, pour autant qu'elles soient prises, n'ont pas toujours le succès souhaité, même si plusieurs grands pays du Tiers-Monde, dont la Chine, lui témoignent beaucoup d'intérêt et de bienveillance.

Pour la Suisse, ce nouvel élargissement de la CEE est à la fois une assurance et un défi. Une assurance, car elle augmente le rôle de la Communauté en tant que partenaire de notre pays. Déjà importants avec 10 membres - la moitié de nos exportations, deux tiers de nos importations - les échanges s'accroîtront naturellement avec 12. Un défi aussi, car des risques de marginalisation sont réels. Comme par le passé, il nous faudra faire preuve d'un pragmatisme vigilant afin de pouvoir intervenir à temps dans le cours difficile du processus de décision européen.

Nous avons pu constater que le conflit Est-Ouest reste prédominant et continue à empoisonner les nombreux conflits qui agitent le monde. Mais les deux superpuissances ne sont pas toujours maîtres de leurs clientèles. Le Moyen-Orient reste un très important sujet de préoccupation. Il ne devrait toutefois pas faire oublier le Sud-Est asiatique qui, avec l'ensemble de la région pacifique, où la présence militaire soviétique s'est affirmée ces derniers temps, pourrait devenir une zone de tensions accrues. On peut, à court terme, craindre les conséquences d'un renversement du régime de M. Marcos aux Philippines, qui mettrait directement en danger la stabilité des nouveaux pays industrialisés de l'ASEAN.

Les événements récents en Afrique du Sud, même s'ils sont perçus différemment à l'étranger que dans ce pays, ont isolé la République sud-africaine dans tous les domaines. L'apartheid est condamné partout, au nom des droits de l'homme en Occident, au nom de la lutte des classes dans le monde communiste et au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans le Tiers-Monde. Cette convergence des critiques ne manquera pas d'exercer une influence sur le gouvernement sud-africain. Quant aux sanctions économiques, ce sont surtout celles qui pourraient être prises par les pays occidentaux dans le domaine des crédits bancaires qui présentent un risque véritable pour l'économie sud-africaine.

* *

*

J'en arrive à nos discussions concernant l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies.

D'après ce que vous nous avez dit, cette question ne paraît pas, exception faite de New York, susciter un intérêt très vif dans les milieux avec lesquels vous êtes en contact. Souvent, on ignore même notre situation d'Etat non-membre. D'autre part, plusieurs d'entre vous se sont montrés passablement sceptiques quant à la possibilité d'une issue positive du référendum. L'avis semble cependant prévaloir qu'un vote négatif n'aurait pas de graves conséquences pour notre pays, et que notre choix sera de toute façon respecté par la communauté internationale.

Il n'en reste pas moins qu'en pareil cas, la défense de nos intérêts au sein du système des Nations Unies sera rendue plus difficile. On peut craindre une érosion du rôle de Genève. On peut également redouter que la Suisse ne se trouve davantage marginalisée que ce n'est le cas déjà aujourd'hui.

Je relève que plusieurs d'entre vous jugent nécessaire, si l'on veut obtenir un succès le 16 mars prochain, que les membres du Conseil fédéral s'engagent personnellement dans la campagne, afin de ne laisser planer aucun doute sur ce qu'est notre volonté politique. Telle est bien l'intention de mes collègues, car nous sommes conscients de la nécessité de sensibiliser au maximum le grand public à l'enjeu de la campagne, et, s'il doit y avoir échec, de minimiser l'écart entre les oui et les non.

Vous nous avez rappelé qu'une attention particulière doit être accordée aux petits cantons, ce qui est bien une des préoccupations du comité d'action présidé par M. Friedrich. En ce qui concerne l'argumentation susceptible de rallier les indécis, nous sommes d'accord qu'il faut en premier lieu faire valoir que l'adhésion s'inscrit dans la continuité de notre politique étrangère, et qu'il y va de la défense d'intérêts très concrets de la Suisse.

Par ailleurs, j'ai enregistré des opinions contradictoires concernant les possibilités qui pourraient s'ouvrir à nous en matière de bons offices. Personnellement, je suis d'avis que ces possibilités seraient accrues en cas d'adhésion. Pour en venir enfin à notre discussion sur l'UNESCO, je souligne qu'il me paraîtrait extrêmement dangereux de jouer la carte d'un retrait de cette organisation dans l'espoir de gagner des voix supplémentaires pour l'adhésion.

En tout état de cause, il y a consensus parmi nous pour considérer qu'il s'agira de tout mettre en oeuvre afin d'éviter qu'un éventuel vote négatif ne soit interprété comme une remise en cause de notre attachement traditionnel à la coopération internationale.

- 5 -

Je suis et resterai pour ma part profondément convaincu que l'adhésion à l'ONU est dans l'intérêt bien compris de la Suisse. Elle est, tout bien considéré, aussi dans l'intérêt de la communauté internationale. Cette conviction est partagée par le Conseil fédéral tout entier. L'évolution du monde et celle des Nations Unies ont rendu l'adhésion à la fois nécessaire et possible. Il appartient à nous, Département des affaires étrangères, de faire en sorte que la politique du Conseil fédéral, telle qu'elle a été approuvée par les Chambres, puisse être mise en oeuvre. Chacun de nous doit y apporter sa contribution, quelles que soient ses convictions personnelles.

A vous, Ambassadeurs accrédités par le Conseil fédéral auprès d'Etats étrangers, il incombe de faire comprendre notre politique à l'égard des Nations Unies aussi bien que le mécanisme de notre institution référendaire.

Certains d'entre vous ont évoqué l'urgence d'une réflexion approfondie sur la place que la Suisse doit occuper à l'avenir en Europe après l'élargissement de la Communauté, et sur les choix qu'elle devra faire face à des développements nouveaux, notamment dans le domaine de la technologie. Ce sont là, bien sûr, des problèmes d'importance primordiale auxquels nous devons accorder une attention accrue. Mais l'un n'exclut pas l'autre. Il y a longtemps en effet que se pose le problème de notre appartenance à l'ONU et il est maintenant indispensable de le trancher. Cela ne nous empêchera aucunement de consacrer toutes les forces nécessaires aux autres défis que nous pose le monde contemporain.

* *

*

La discussion sur les questions de coopération au développement a confirmé la grande actualité de cette problématique et l'intérêt que vous y portez. La situation en Afrique est particulièrement préoccupante; elle doit cependant être jugée avec nuance, certains pays connaissant des crises très aiguës liées à la sécheresse ou à une mauvaise gestion, alors que d'autres continuent à

se développer de manière satisfaisante. Il importe de soutenir les réformes économiques, de participer à ce que l'on appelle le "policy dialogue". Les organisations internationales jouent à cet égard un rôle important. Un certain nombre d'entre vous ont exprimé le souhait que le rapport sur la coopération au développement après 10 ans d'application de la loi, demandé par le Parlement, permette de réexaminer les critères de sélection des pays bénéficiaires de l'aide bilatérale suisse : il importe de trouver des moyens de répondre mieux que jusqu'ici aux besoins des pays autres que les pays de concentration de l'aide suisse, sans pour autant remettre en cause la priorité accordée aux pays les plus pauvres, comme l'exige la loi du 19.3.76. Les réflexions exprimées à ce sujet nous seront très utiles. On a évoqué par ailleurs, à juste titre, le danger que la crise économique et financière, liée à l'endettement, pose pour les nouvelles démocraties d'Amérique latine, pouvant entraîner éventuellement le glissement de certains pays vers des formes politiques plus radicales, de gauche ou de droite. Nous devons suivre avec grande attention les implications politiques de la situation d'endettement. Enfin, j'ai constaté avec satisfaction que la qualité et la flexibilité de notre coopération au développement est généralement appréciée par nos partenaires. Nous poursuivrons nos efforts dans ce sens, en particulier quant à la flexibilité avec laquelle nous devons faire usage des diverses formes de notre coopération au développement et de notre aide humanitaire et à la coordination entre elles.

* *

*

A la demande expresse de plusieurs d'entre vous, quelques heures furent consacrées cette année aux questions administratives et de personnel.

Sur la base des discussions du groupe de travail que j'avais institué l'année dernière à l'issue de la Conférence des Ambassadeurs, et dont l'Ambassadeur Mordasini vous a rendu compte, les questions de sécurité, de transmission, d'immeubles, de personnel et de courrier furent choisies comme sujets principaux.

En ce qui concerne la sécurité personnelle, les interventions ont montré clairement que les avis étaient fort divergents : certains réclament un maximum de protection, d'autres n'en veulent pas. Le Département, pour sa part, entreprend depuis quelque temps déjà des efforts considérables afin de pouvoir assurer un minimum de sécurité à tous ses agents à l'étranger. Il se laisse guider dans son approche de la question de sécurité par un principe clair : les mesures à prendre doivent en tout premier lieu pouvoir assurer une protection contre les risques probables .

La discussion sur les moyens de transmission, mis à part quelques problèmes d'ordre technique, a révélé qu'il y a lieu de revoir d'une part les questions concernant les communications directes avec nos représentants par d'autres offices fédéraux et des tiers, ainsi que les communications entre nos postes et, d'autre part, le problème d'un système de distribution rapide des informations politiques aux postes intéressés.

En ce qui concerne les immeubles, je tiens à relever qu'en dépit de toutes limitations budgétaires et autres qui nous sont imposées par le Parlement, la politique d'achat et de construction de résidences, de chancelleries et de logements de service a déjà porté de bons résultats; elle sera poursuivie. Le souci principal reste celui des crédits insuffisants mis à disposition pour l'entretien des immeubles existants et de ce fait, les longs délais qui s'écoulaient entre la demande et l'exécution des travaux.

Enfin, pour ce qui est de la situation du personnel, les problèmes qui vous ont été présentés vous sont bien connus. Ils mènent à mon avis à une constatation voire à une question fondamentale : comment les chefs de certaines de nos représentations pourront-ils continuer à accomplir correctement la mission qui leur est confiée avec un effectif de personnel qui n'a pratiquement pas changé depuis bientôt 25 ans alors que les tâches, elles, ne cessent d'augmenter. (Il suffit de penser aux nouvelles demandes de nationalité suisse depuis le 1.7.1985 ainsi qu'au rétablissement des visas dans plusieurs pays).

- 8 -

* *

*

Les femmes des chefs de mission, c'est une première, ont eut un dialogue avec le secrétariat général, dialogue privilégié qui vient de se terminer, il y a quelques minutes à peine, dans cette salle. Je suis heureux de cette initiative qui a permis à vos femmes de s'exprimer, elles qui doivent parfois consentir à de grands sacrifices et dont les tâches à l'étranger, nous en sommes bien conscients, sont souvent lourdes.

Sur la base de l'évaluation de trois questionnaires, préparés par un groupe de travail et envoyés à tous nos postes, la discussion a porté sur le rôle de l'épouse d'un diplomate, ses rapports avec le Département, des problèmes liés à l'exercice d'une profession à l'étranger ainsi que sur des questions touchant à l'écolage des enfants.

Les résidences, leur ameublement et leur équipement constituaient l'autre sujet principal de la réunion. Il fut abordé d'un côté sous l'aspect de la résidence en tant que centre de représentation et de l'autre du point de vue de la qualité et des conditions de vie dans le pays de résidence.

* *

*

Dans son exposé, le Chef de l'Etat-Major Général, le Commandant de corps J. Zumstein, a relevé que depuis les années quarante nos conceptions opératives ainsi que le milieu stratégique dans lequel évolue notre politique de sécurité ont subi de profondes mutations. Il existe cependant un certain nombre de données sur lesquelles les responsables de l'armée n'ont pas de prise :

- notre situation géographique par exemple, avec ses particularités topographiques et géostratégiques;
- notre neutralité, qui implique à la fois l'obligation de nous défendre et la renonciation à toute prétention territoriale, et qui exclut toute alliance militaire;

- notre système de milice, qui, à côté d'avantages indéniables, doit compenser son manque de permanence par l'échelonnement des cours de répétition de nos troupes combattantes sur toute l'année, par la disponibilité sans cesse améliorée des quelques éléments professionnels dont nous disposons (escadre de surveillance, gardes fortifications, organes du service de renseignements, etc), ainsi que par la possibilité de mises sur pied plus sélectives encore.
- enfin la symbiose, voire la subordination de toute action militaire au cadre défini par notre politique de sécurité. La mission impartie à l'armée en est une partie intégrante : le fait même que le combat soit mené dès la frontière est l'expression de la volonté de ne faire aucune concession au principe de notre neutralité armée.

Le Commandant de corps Zumstein a retenu en outre trois problèmes spécifiques de notre défense nationale :

- notre position géostratégique de verrou dans le cas d'un conflit Est-Ouest;
- le problème de la menace atomique au niveau des conséquences imprévisibles que pourraient provoquer un ou plusieurs coups nucléaires sur notre pays;
- et le manque de profondeur de notre espace vital, et par conséquent de notre secteur de combat.

Il a relevé enfin que ces considérations ne devraient pas nous inciter au découragement. Aussi longtemps que subsiste notre volonté de défense, nous sommes en mesure d'offrir à un ennemi une résistance opiniâtre, appuyée sur le relief de notre terrain et sur la densité de nos destructions préparées.

* *

*

Le Sous-Chef d'Etat-Major renseignements et sécurité, le Divisionnaire M. Petitpierre a parlé de la situation de renseignement. Il a noté l'importance du facteur "temps" pour une armée de

milice telle que la nôtre. Il ne suffit pas de déclencher des mesures appropriées, encore faut-il que les délais soient suffisants pour leur permettre d'aboutir.

Cela implique deux conséquences :

- d'une part le renseignement doit être universel, au propre comme au figuré.
- d'autre part, il doit s'intéresser non seulement aux faits, mais déjà aux indices laissant entrevoir les simples déviations de la normale.

En conséquence, seule une multitude d'antennes, réparties dans le monde entier, peut nous permettre d'acquérir les informations sûres et instantanées nécessaires à une analyse approfondie de la situation politico-militaire.

Nos 12 attachés de défense "couvrent" 40 pays, situés en Europe, au Proche-Orient, autour du Bassin méditerranéen, en Amérique du Nord et prochainement au Japon. Cela met en évidence le rôle important que nos représentations diplomatiques dans le monde entier sont appelées à jouer.

L'intérêt du renseignement consiste enfin à connaître les jugements portés à l'étranger sur notre capacité de défense, dans l'opinion publique, dans la presse, et plus particulièrement dans les milieux officiels.

* *
*

Vous vous êtes rendus, Madame et Messieurs, dans l'Emmental. Vous avez été accueillis près de Röthenbach par le Commandant du Régiment d'infanterie 14, régiment en cours de répétition, et vous avez partagé le repas de midi avec les cadres et la troupe.

Durant l'après-midi, vous avez assisté à des démonstrations de tir aux armes d'infanterie - vous avez eu la coquetterie de vous

faire photographier par avion -, puis vous avez visité divers chantiers de travail du génie, de l'artillerie et des troupes sanitaires.

* *

*

Dans son vaste exposé, le Président de la Confédération a tout d'abord souligné l'importance que revêt pour nous la question de la sécurité internationale. Il a exprimé sa conviction que par notre exemple et par les échanges, notamment économiques, nous pourrions faciliter l'évolution des régimes totalitaires vers plus d'ouverture et de liberté. Le Président de la Confédération a également décrit les dangers que la crise de l'endettement fait courir à la stabilité des relations politiques internationales comme à celle de nos économies. Il a aussi réaffirmé le prix que la Suisse attache à la coopération économique en Europe, notamment en ce qui concerne le domaine capital de la technologie.

S'agissant des prochaines négociations prévues dans le cadre du GATT, le Président de la Confédération a relevé tout d'abord le fossé qui existe aujourd'hui entre les mots et la réalité. La réalité se caractérise par la tendance croissante au protectionnisme et à l'utilisation de la puissance politique à des fins économiques. Le problème fondamental auquel nous nous trouvons ainsi confrontés réside dans le fait que la conception libérale des relations économiques codifiées dans les règles du GATT n'a apparemment plus de prise sur cette réalité, car les normes, répondant aux nécessités d'un moment donné, n'ont pas été adaptées à l'évolution du monde. La tâche à laquelle l'on doit désormais s'atteler est dès lors, dans une large mesure, une tâche législative. Il s'agit de donner à l'idée libérale une nouvelle traduction au niveau des normes. Une telle entreprise ne va pas sans risques. Il faudra en effet éviter que l'on ne s'attaque qu'aux symptômes et non à la racine du mal, que l'on sacrifie l'oeuvre normative aux intérêts concrets à court terme.

Parmi les sujets à traiter, outre les problèmes soulevés par certains secteurs comme l'agriculture ou les textiles et à côté des thèmes généraux traditionnels tels que les clauses de sauvegarde ou les obstacles non tarifaires, le domaine des services occupera une place à part en raison des questions tout à fait nouvelles qu'il soulève. Consciente de la nécessité de créer ici aussi un cadre législatif conforme au système du GATT, la Suisse s'est clairement prononcée pour que ce domaine soit intégré à la négociation. En raison de la complexité de la matière, le chemin à parcourir équivaudra sans doute à un dangereux labyrinthe. De ce fait, la Suisse n'est pas malheureuse que l'on s'engage prudemment et sans précipitation dans la phase de préparation. La discussion animée qui a suivi les propos du Président de la Confédération a montré que vous avez parfaitement saisi l'importance de l'enjeu de toutes les grandes questions qu'il a abordées.

* *
*

Vous n'avez pu assister, chacun, qu'à l'un des cinq séminaires économiques. Il me paraît donc utile d'en relever certains points.

Le séminaire sur l'Europe occidentale a concentré ses travaux sur la coopération à géométrie variable, coopération, comme on le sait, qui n'est pas un phénomène nouveau en Europe. Elle a, en effet, déjà été mise en pratique dans la coopération scientifique, dans le domaine des transports et également dans celui de la coopération monétaire. Ce type de coopération a, ces derniers temps, suscité un intérêt tout particulier à la suite de l'initiative EUREKA. Le séminaire a donc cherché à analyser les avantages et les risques de cette forme de coopération pour la Suisse et les pays de l'AELE en général. Il s'agissait également d'identifier les domaines qui se prêtent tout particulièrement à la coopération à géométrie variable. On est tombé d'accord, au cours du séminaire pour dire que cette forme de coopération prendrait à l'avenir une importance croissante, notamment dans le domaine de la recherche.

On a noté au cours du séminaire sur l'Europe orientale que la situation économique et l'endettement des pays européens du COMECON s'est sensiblement détendue au cours des deux dernières années malgré certains problèmes fondamentaux de structure qui nécessiteraient des réformes économiques en profondeur. La plupart des pays de l'Est ont procédé à des modifications, plus ou moins importantes, de leur régime économique, qui n'ont cependant pas amené un changement d'orientation notoire, d'ailleurs peu probable. La présence économique de notre pays en Europe de l'Est témoigne de l'intérêt des entreprises suisses pour ce marché. Les autorités fédérales continueront à soutenir, dans la mesure de leurs possibilités, les efforts des maisons d'exportation suisses.

Le problème essentiel pour les pvd d'Afrique est que leur économie peu diversifiée et sans réserve n'est pas à même de résister sans assistance à l'impact de facteurs extérieurs. L'endettement est un problème majeur. Du fait que dans les prochains douze mois environ 1 milliard de dollars US devraient être remboursés au FMI, l'exécution des plans de développement et de redressement est mise en cause.

En ce qui concerne les investissements privés suisses vers les pays les plus pauvres, la confiance manque dans les milieux économiques suisses. Quant à l'engagement des instruments économiques de coopération au développement, une certaine réorientation est intervenue en Suisse. Elle consiste à faire davantage d'aide à la balance des paiements (dons) et relativement moins de crédits mixtes (prêts). La Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement sont des instruments appréciables de financement du développement en Afrique et un canal important de notre coopération multilatérale.

Depuis quelque temps, les pays du Pacifique se distinguent par des succès économiques considérables. Ils ont aussi mieux résisté que les pays d'autres régions à la dernière vague de récession, bien que certaines difficultés, dues à la baisse des taux de croissance, soient indéniables.

Ce qui est tout particulièrement important pour nous, c'est que les pays du Pacifique ont un grand potentiel de développement et qu'ils entendent réaliser ce potentiel aussi rapidement que possible. A cet effet, ils sont disposés, à des niveaux différents selon les Etats, à collaborer avec d'autres pays. Ils font dépendre le choix de leurs partenaires de critères purement utilitaires. Ainsi, proximité géographique ou affinité culturelle ne sont pas, a priori, des facteurs déterminants : l'Europe occidentale a donc une chance réelle. Saisir cette chance et en profiter requièrent toute notre attention. Il s'agit de reconnaître quelles sont les formes les plus prometteuses de la coopération économique et également quels sont nos nouveaux concurrents ressortissants du Pacifique auxquels notre industrie sera confrontée.

L'horizon reste chargé en Amérique latine, avec un endettement total d'environ 360 milliards de dollars, dont plus des 3/4 sont concentrés sur le Brésil, le Mexique, l'Argentine et le Venezuela. Si ces pays sont parvenus, dans une certaine mesure, à ré-équilibrer leurs comptes extérieurs en 1984, ils n'ont en revanche guère progressé au plan de leur économie interne. Cela, malgré des efforts d'assainissement souvent remarquables et un appui massif de la communauté internationale.

Cette situation explique la récente multiplication des démarches de pays débiteurs de la région en vue de définir une ligne commune. A côté d'initiatives extrémistes, comme celle de La Havane, il faut signaler d'autres travaux plus crédibles, à l'image de ceux menés par le Groupe de Carthagène, tendant notamment à créer un lien entre le service de la dette et les recettes d'exploitation. La prise de conscience parmi les débiteurs va croissant et la pression politique sur les créanciers se fait plus insistante. Le problème de la dette prend donc une tournure qui appelle une recherche concertée non seulement de remèdes d'urgence mais encore de mesures correctrices à plus long terme.

L'évolution de la situation de l'endettement dans les pays latino-américains a également entraîné un durcissement de leur ré-

gime d'importation. Dans ces conditions, les exportations suisses à destination de cette région n'ont pas manqué de s'en ressentir, accusant une baisse de 14 % en 1982 et de 20 % en 1983. Entre-temps, cette tendance a toutefois pu être inversée, avec une hausse de 11 % en 1984 et de 18 % pendant les 7 premiers mois de 1985. De leur côté, les investissements étrangers, notamment suisses, sont freinés par l'insécurité économique et financière de ces pays ainsi que par un traitement empreint généralement de dirigisme et de bureaucratie.

Partant de ces considérations, le séminaire a exploré les chances de l'économie suisse de maintenir, voire d'améliorer sa position concurrentielle en Amérique latine au moyen d'un engagement optimal de notre dispositif de promotion.

* *
*

Pour clore la partie laborieuse de cette Conférence, j'aimerais vous dire la joie et le plaisir que j'ai éprouvés à vous entendre vous exprimer sur des sujets qui vous tiennent tous à coeur et auxquels vous consacrez votre vie pour le bien de notre pays.

Cette année, nous avons tenté de vous présenter un programme varié ... et même militaire sur le terrain ..., tenté une première en proposant une séance de travail à vos femmes dont les parfums divers embaument encore ces lieux et dont le charme sera la parure du "Rathaus" où, ce soir, je me réjouis déjà, de tout coeur, de vous accueillir.